

# Actualité du logement

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **57 (1984)**

Heft 4

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-128577>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Actualité du logement

Au Conseil national

## Encouragement au logement La tâche reste fédérale

«Une fois n'est pas coutume», a dit, en français, Elisabeth Blunschy (PDC, SZ), pour expliquer que son groupe n'allait pas voter l'entrée en matière au chapitre du logement dans la nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons. La majorité du Conseil national — la gauche, le PDC et une partie des radicaux — ont eux aussi décidé de faire une exception, refusant l'entrée en matière par 114 voix contre 77. Ils ont ainsi estimé que la Confédération devait continuer de jouer un rôle dans l'encouragement au logement.

La thèse du Conseil fédéral, c'était que les cantons sont mieux à même d'évaluer les besoins réels en matière de logement. Il faut leur faire confiance, ont dit plusieurs orateurs, répétant l'argument traditionnel des adeptes de la décentralisation. «A Genève, la Confédération n'a encouragé la construction que de 113 logements, tandis que le canton en prenait à sa charge des milliers», a rappelé le radical Georg Stucky (ZG). Et il s'est moqué de l'étrange coalition qui a réuni, contre le projet du Conseil fédéral, les partis de gauche aux entrepreneurs. La crise du logement,

quelle crise du logement? a demandé Markus Ruf (Action nationale, BE): dans un pays qui compte un million d'étrangers et qui accueille des wagons de faux réfugiés?

Si on vous écoutait, les cantons eux-mêmes ne devraient plus encourager la construction de logements, lui a répondu Elisabeth Blunschy. Non, la crise du logement reste sévère, nombre de communes ne font pas l'effort de construire des logements à but social. C'est ce qu'a souligné Otto Nauer (soc., ZH): «Les jeunes, tous ceux qui doivent déménager, ne trouvent pas facilement à se loger. Et seule la Confédération peut remédier aux disparités régionales.»

Une seule certitude a réuni partisans et adversaires du projet du Conseil fédéral: les sommes en jeu étaient dans ce cas infimes. Les cantons peuvent donc les prendre en charge, ont dit les premiers. La Confédération peut continuer de les assumer, ont répondu les seconds, et c'est la thèse qui l'a emporté. Outre la gauche, un certain nombre de radicaux vaudois ont voté contre l'entrée en matière.

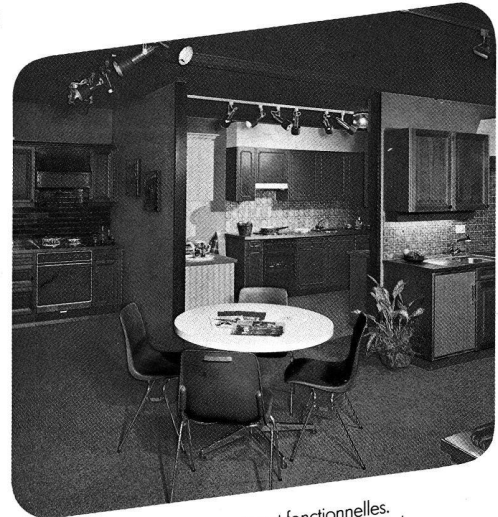
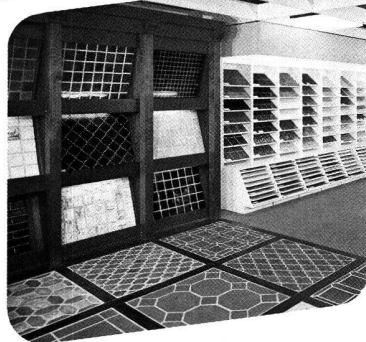
*Conseil national,  
Jean-Claude Bufflé.*

*Dans «24 Heures» du 13 mars 1984.*

## 8 expositions pour choisir librement



- votre salle de bains
- vos carrelages
- votre cuisine



4500m<sup>2</sup> de suggestions élégantes et fonctionnelles.  
De nombreux ensembles installés dans un décor réel.  
Des milliers de carrelages de couleur, dessins, matières pour harmoniser sols et murs.

**GETAZ  
ROMANG  
SA**

Genève - Lausanne - Yverdon - Vevey - Aigle  
- Château-d'Oex - Sion - Viège